



**HAL**  
open science

**Notice “ Médiation culturelle ”, in Vincent Martigny,  
Laurent Martin & Emmanuel Wallon (dir.), Les années  
Lang. Une histoire des politiques culturelles 1981-1993  
Paris : La Documentation Française / Comité d’histoire  
du ministère de la Culture, 2021, p. 505-508**

Marie-Christine Bordeaux

► **To cite this version:**

Marie-Christine Bordeaux. Notice “ Médiation culturelle ”, in Vincent Martigny, Laurent Martin & Emmanuel Wallon (dir.), Les années Lang. Une histoire des politiques culturelles 1981-1993 Paris : La Documentation Française / Comité d’histoire du ministère de la Culture, 2021, p. 505-508. Les années Lang. Une histoire des politiques culturelles 1981-1993, 2021, pp.505-508. hal-04907347

**HAL Id: hal-04907347**

**<https://hal.science/hal-04907347v1>**

Submitted on 22 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Notice « Médiation culturelle », in Vincent Martigny, Laurent Martin & Emmanuel Wallon (dir.), *Les années Lang. Une histoire des politiques culturelles 1981-1993* Paris : La Documentation Française / Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2021, p. 505-508.**

**Marie-Christine Bordeaux**

*Dernière version auteur avant publication*

La médiation culturelle est une fonction reconnue aujourd'hui dans la plupart des institutions de la culture et auprès d'un cercle plus large de structures œuvrant dans d'autres champs sociaux. Pour reprendre les analyses d'Auboin, Kletz et Lenay (2010), on peut parler à son sujet d'une banalisation réussie à partir des années 2000. Pourtant la notion met du temps à s'imposer dans la culture au cours des années 1980 et 1990, comparativement à d'autres champs professionnels comme la famille, la santé, l'éducation, les médias, la justice, etc. (Bordeaux, 2018), et cela semble contradictoire avec les objectifs affichés la nature même du secteur culturel, où l'adresse au public, la rencontre, la citoyenneté, le partage, et plus récemment la participation sont des thématiques omniprésentes

En effet, elle se heurte à une autre thématique omniprésente à cette époque, celle de l'art pour l'art, ancrée de longue date dans ce secteur, et à une certaine hostilité des acteurs du spectacle vivant, qui lui reprochent sa dimension consensuelle, voire réductrice, et la considèrent comme un écran potentiel entre les œuvres et les publics. Ils envisagent avec méfiance l'arrivée de ces « intermédiaires d'un art immédiat » (Wallon, 2011 : 15), concurrents de leurs actions culturelles menées par des artistes. La dimension socioculturelle de la médiation suscite également peu d'adhésion dans un milieu professionnel qui s'est affranchi et éloigné des pratiques de ce secteur. Ils rejouent ainsi, avec quelques années d'écart, la même partition que celles des conservateurs de musée, qui ont été d'abord réticents à consacrer des moyens à ces fonctions en dehors des traditionnelles visites guidées. Cependant, les fonctions de la médiation se développent dans la plupart de ces lieux, sans pour autant en porter la dénomination : éducation artistique pour les publics scolaires, interventions auprès de populations en difficulté ou empêchées, séances d'échanges avec les publics autour des créations, créations partagées avec des participants ou des amateurs, etc. Tout cela est encouragé par des protocoles d'accord interministériels et des conventions de développement culturel, le plus souvent à l'initiative du ministère de la Culture, pour développer l'action culturelle dans différents champs : éducation petite enfance, tourisme, hôpitaux, prisons, etc.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Ces protocoles d'accord sont passés avec les ministères en charge de l'Éducation nationale (1983), la Défense (1983), l'Agriculture et la forêt (1984), la Justice (1986), le Tourisme (1987), la Famille (1989), la Jeunesse et les sports (1989), et du Handicap (1990), sans compter les conventions de développement culturel (mono ou plurithématiques) avec de nombreuses collectivités territoriales, ce qui fait des années 1980 une décennie décisive pour l'élargissement du soutien aux activités culturelles

Les enjeux de la médiation sont assez différents dans les institutions patrimoniales, où les œuvres et objets des collections sont disponibles de manière permanente et dans celles du spectacle vivant, où les œuvres sont éphémères et, de plus, peu accessibles en raison de l'économie du secteur qui privilégie la création au détriment de la diffusion. Pourtant, les méthodes sont relativement proches. Elles combinent des approches diffusionnistes, éducatives et participatives. La médiation est en effet une méthodologie sociale conçue pour amplifier la diffusion, la connaissance et la reconnaissance des œuvres légitimes auprès de populations considérées comme éloignées des institutions culturelles, pour lesquelles le concept bourdieusien de « bonne volonté culturelle », qui éclaire les stratégies de la petite bourgeoisie soucieuse d'ascension sociale, est inopérant. Elle a des racines historiques dans l'éducation populaire, qu'elle réactualise au sein des institutions culturelles en agissant aussi bien auprès des publics scolaires qu'auprès de publics adultes et en mettant en œuvre diverses formes de vulgarisation, de transmission et d'animation. Enfin, les dispositifs artistiques reposant sur l'activité des publics, les musées et expositions faisant appel aux témoignages, au prêt d'objets, à la co-conception des contenus par les groupes sociaux concernés relèvent de la même préoccupation : inclure le public dans la création artistique ou l'élaboration du discours muséal.

La médiation culturelle se développe au cours des années 1980 et 1990 grâce au fort volontarisme de certains acteurs, en premier lieu Élisabeth Caillet qui en a développé la pratique d'abord au sein de la Cité des sciences puis à la Direction des musées de France, et en a ensuite posé les premières bases théoriques (Caillet, 1995). On peut dater avec une certaine précision l'« invention » du médiateur culturel, au-delà de la figure bien connue du guide-conférencier de musée ou de l'animateur culturel des premières maisons de la culture : le terme est adopté pour la première fois en 1982 à la Cité des sciences, et s'applique d'abord à des agents œuvrant dans le domaine de l'animation scientifique au sein des expositions (Bordeaux et Caillet, 2013). C'est par les musées et les expositions, qui relient les mondes de la culture scientifique et de la culture artistique, que se diffuse ensuite la notion de médiation. À cet égard, il faut citer le rôle joué par l'émergence de la muséologie, dans laquelle André Desvallées, joue un rôle majeur au cours des années 1970 à 1990. Sa carrière se développe dans les musées et au sein de la Direction des musées de France. Influencé par les enjeux des musées de société et leurs méthodes – que l'on appellerait aujourd'hui participatives – et chargé de suivre, à la fin des années 1970, les écomusées et les nouveaux centres de culture scientifique, il théorise le mouvement de la « nouvelle muséologie »<sup>2</sup>, qui met le public au centre du projet du musée et fait de celui-ci un instrument au service des sociétés et de leur développement. La muséologie, dont un des outils sont les études de réception, devient ensuite un foyer fécond de recherches sur la médiation culturelle (Chaumier et Mairesse, 2013).

Bien que le terme « médiateur » ne soit pas employé à leur sujet, il convient de citer également une forme de médiation particulière au champ musical : les musiciens intervenants dont la formation et la diplomation sont assurés grâce à la création des premiers CFMI (Centres de formation des musiciens intervenants) en 1984. Ils ont une double qualification, comme musiciens

---

<sup>2</sup> André Desvallées. 1992 -1994. *Vagues, une anthologie de la nouvelle muséologie*. Mâcon : Ed. W ; Savigny-le-Temple : M.N.E.S (Coll. Museologia)

et comme pédagogues, qu'ils exercent auprès des collectivités et dans les conservatoires, essentiellement en milieu scolaire, auprès des jeunes enfants et de certains autres jeunes publics, et sont des acteurs importants des projets éducatifs des territoires.

En 1990, à l'initiative d'ATD Quart Monde et en partenariat avec la Direction du livre du ministère de la Culture, est développé un projet de formation de médiateurs du livre<sup>3</sup>. On peut y discerner une filiation avec le colloque Culture et pauvreté organisé en 1985 par Antoine Lion, alors chargé de mission au ministère de la Culture, et le Centre Thomas More à l'Arbresle près de Lyon<sup>4</sup>, de même qu'avec le rôle d'ATD dans le développement de bibliothèques de rue, qui est une médiation hors les murs. Son originalité tient à ce que les médiateurs formés et préparés au concours d'auxiliaire de bibliothèque sont issus des populations-cibles et non de classes socioculturellement favorisées, comme c'est le cas pour la majorité des médiateurs culturels. À l'issue du processus, qui débute en 1992, douze jeunes sur quatorze obtiennent la validation de leur formation, leur diplôme, et sont ensuite employés dans des bibliothèques. Relancée en 1996, cette expérimentation ne sera pas poursuivie par la suite.

L'université, suivie par le ministère de la Culture dans le cadre de sa mission d'accompagnement des formations culturelles, joue enfin un rôle déterminant avec la création, à partir de 1986, des premières formations supérieures à la médiation culturelle : Université Sorbonne nouvelle-Paris 3, Paris 7, Paris 8 et Université d'Aix-Marseille sont pionnières. Parallèlement, de nombreuses licences en information communication intègrent la médiation culturelle jusque dans leurs intitulés de filières (Dufrêne et Gellereau, 2006). Elles commencent ainsi à former les futurs professionnels de la médiation dans une approche interdisciplinaire alliant sociologie, esthétique, histoire de l'art, information-communication, sciences politiques, gestion.

Pour une fonction aussi fondamentale dans la culture, qui consiste à être au service des publics et des populations non pratiquantes et à pratiquer activement des approches participatives, on peut conclure de ce rapide panorama à une institutionnalisation réelle, mais limitée, comme si la transmission allait de soi et ne nécessitait qu'un investissement limité. En somme, la croyance dans la doctrine malrucienne du choc esthétique, pourtant maintes fois critiquée, et dans le supposé pouvoir communicationnel des œuvres semble, en dehors des musées et des bibliothèques, être encore ancrée dans une partie des milieux professionnels de la culture, ce qui ne commencera à évoluer qu'avec le tournant social qui saisira les institutions culturelles à partir des années 2000 et sous l'impulsion de Catherine Trautmann.

#### Bibliographie :

Nicolas Aubouin, Frédéric Kletz, Olivier Lenay, *Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines*. Paris : ministère de la Culture et de la Communication / DEPS (coll. Culture Études), 2010.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle : des dispositifs et des modèles toujours en tension », *L'Observatoire*, n°51, 2018, p. 2 et 5-8.

---

<sup>3</sup> Jacques Scheer. 1996. « Les médiateurs du Livre dans les quartiers », *Agora débats/jeunesses*, n°5, p. 113-122.

<sup>4</sup> Antoine Lion, Pedro de Meca (dir.). 1988. *Culture et pauvreté : Actes du colloque tenu à la Tourette (L'Arbresle) 13-15 décembre 1985*. Paris : La Documentation Française. Voir également : « Se relier : une culture en ouvrage ». 1995. *Quart Monde* n°156.

Marie-Christine Bordeaux, Elisabeth Caillet, « La médiation culturelle : Pratiques et enjeux théoriques », *Culture & Musées*, Hors-série, 2013, p. 139-163.

Elisabeth Caillet, *À l'approche du musée : la médiation culturelle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon (coll. Muséologies), 1995.

Serge Chaumier, François Mairesse, *La médiation culturelle*. Paris : A. Colin (coll. U), 2013.

Bernadette Dufrêne, Michèle Gellereau, « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques », *Hermès*, n°34, 2004, p. 199-206.

Emmanuel Wallon, « Méditer la médiation », in Catherine Sustermeister (coord.), *La médiation culturelle dans les arts de la scène* (p. 11-22), Lausanne, Ed. La Manufacture, 2011.